



Entreprise filme mon appartement

Par Karadoc

BONJOUR marque de politesse

Je suis locataire, une entreprise mandaté par le syndic de copropriété vien faire des travaux , laisse tout dégueulasse et s'en va.

Je demande a ce que le ménage soit fait

Le syndic m'envoie une vidéo de mon appart (ou on voit le trou béant des travaux dans le mur mais bref..) pour prouver que c'était sale AVANT .

Sont ils dans leur droit?

MERCI marque de politesse

Par yapasdequoi

Bonjour,

Un locataire n'a aucune relation contractuelle avec le syndic. Vous devez vous adresser à votre bailleur.

Il fallait faire constater directement à l'entreprise l'état de saleté avant leur départ. Mais si le logement était sale avant l'intervention... les ouvriers ne sont pas là pour faire votre ménage.